



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1828

Programmation financière 2022 au titre de la politique de la ville - Volet habitat et gestion sociale et urbaine de proximité - Attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement pour un montant de 6 000 euros en fonctionnement et de 448 231 euros en investissement - Autorisation pour solliciter des subventions pour un montant total de 20 000 euros auprès de la Métropole de Lyon - Approbation et autorisation de signature des conventions afférentes

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. GIRAULT Jean-Luc

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1828 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2022 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - VOLET HABITAT ET GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT DE 6 000 EUROS EN FONCTIONNEMENT ET DE 448 231 EUROS EN INVESTISSEMENT - AUTORISATION POUR SOLLICITER DES SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 20 000 EUROS AUPRES DE LA METROPOLE DE LYON - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS AFFERENTES (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par la délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien aux initiatives locales Politique de la ville ».

Par la délibération n° 2021/666 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le lancement de l'opération n° 60034529 « Soutien aux initiatives locales Politique de la ville (subventions) 2021-2026 », AP n° 2021-2, programme 00001.

Par délibération n° 2021/941 du 8 juillet 2021, vous avez approuvé l'attribution de subventions d'investissement pour un montant total de 377 626 euros.

Par la délibération n° 2022/1811 en date du 7 juillet 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « enveloppes solidarités jeunesse 2021-2026 », n° 2021-2, programme n° 00001.

Par la délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, la convention territoriale de Lyon a été approuvée, formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais. Elle s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2023 de l'agglomération lyonnaise, signé le 2 juillet 2015, qui fixe les orientations politiques et stratégiques de l'agglomération pour la réduction des inégalités territoriales.

Le volet gestion sociale et urbaine de proximité de la convention territoriale permet de soutenir des actions d'amélioration du cadre de vie et de la vie quotidienne des habitants. Ces actions portées essentiellement par les bailleurs sociaux consistent notamment à réaliser des projets de travaux, d'aménagement de logements, parties communes, et espaces extérieurs, à renforcer l'entretien de certains secteurs et à apporter une réactivité dans la résolution des dysfonctionnements au quotidien nuisant à la qualité de vie des habitants.

Les opérations financées sont supports d'insertion professionnelle car réalisées en lien avec des structures d'insertion par l'activité économique afin de mobiliser des publics en difficulté d'accès à l'emploi.

Le mode opératoire dans chacun des quartiers prioritaires est particulièrement vecteur de participation citoyenne car il vise à associer les habitants au repérage des dysfonctionnements et à la définition des actions.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de conventions Gestion Sociale et Urbaine de Proximité signées pour chaque quartier prioritaire entre les principaux financeurs (Etat, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes, bailleurs sociaux concernés) : ces conventions définissent les objectifs prioritaires et type d'actions prévues pour la période 2017-2023.

Elles ont fait l'objet d'un bilan évaluation en 2021 en vue d'actualiser le diagnostic des besoins et les priorités par territoire, et de préfigurer la prochaine contractualisation en prenant en compte d'ores et déjà les orientations de notre exécutif pour la transition écologique et solidaire.

Les actions figurant dans les tableaux ci-après déclinent la contribution financière proposée pour la Ville de Lyon à la programmation Gestion Sociale et Urbaine de Proximité 2022 établie en concertation avec la Métropole et les services de l'Etat, ainsi que le soutien à différentes associations partenaires de la Politique de la ville à Lyon.

Subventions d'équipement aux bailleurs sociaux et associations

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	<i>"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)</i>
3 ^{ème} Moncey	Centre Social Bonnefoi 5 rue Bonnefoi 69003 Lyon	Investissement en matériel : Informatique dont achat d'une classe mobile, vidéoprojecteur; Divers mobiliers dont tables, barnum, panneaux d'information mobile	22 350 €	10 000 €			10 000 €
1 ^{er} Pentes Croix-Rousse	Les Cités d'Or 2 rue Commarmot 69001 Lyon	Aménagement et réalisation d'un Fab Lab Média au sein des locaux de la "Maison des Cités d'Or"	56 750 €	20 000 €			20 000 €
7 ^{ème} Gerland Cité Jardin	Grand Lyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Sécurisation des caves Cité Jardin : état des lieux des caves et élaboration d'un diagnostic des usages avant évacuation des caves et changement des portes.	76 000 €	38 000 €	38 000 €		
7 ^{ème} Gerland Cité Jardin	Grand Lyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Fonds de petits travaux sur espaces extérieurs, parties communes et des aires de jeux résidence Cité Jardin.	40 000 €	10 000 €	10 000 €		
7 ^{ème} Gerland Cité Jardin	Grand Lyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Remise en état des allées prioritaires faïence électricité, chantiers d'insertion pour les halls.	82 000 €	30 500 €	30 500 €		

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	<i>"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)</i>
7 ^{ème} Gerland Cité Jardin	Grand Lyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Inversion de 10 portes d'allées et préservation de la sécurité : Travaux de serrurerie prévoyant sur les allées ou cela est possible est nécessaire l'inversion des portes existantes (tirage en entrée) contribuant à limiter les occupations.	30 000 €	11 000 €	11 000 €		
8 ^{ème} Etats-Unis	GrandLyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Rénovation des parties communes et logements via des chantiers d'insertion avec la régie de quartier Euréqua avec des salariés en insertion. Les travaux réalisés : plâtrerie, peinture, réfection des sols.	65 000 €	32 500 €	32 500 €		
8 ^{ème} Mermoz / Santy	GrandLyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Rénovation de logements et parties communes Mermoz Sud et Santy, dans le cadre de chantiers d'insertion avec la régie de quartier Euréqua.	90 000 €	45 000 €	45 000 €		
8 ^{ème} Etats- Unis	GrandLyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Aménagement d'un local pour la création d'un lieu mixte autour de la mobilité et de l'alimentation durable en ville, selon les besoins des deux structures Janus et Récup&Gamelles (2 ^{ème} année)	210 141 €	52 535 €	52 535 €		
8 ^{ème} Langlet Santy	GrandLyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Remise en état allées prioritaires en chantiers d'insertion pour des montées d'escalier résidence Bonnefond.	100 000 €	50 000 €	50 000 €		

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	<i>"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)</i>
8 ^{ème} Etats-Unis	GrandLyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Remise en état allées prioritaires en chantiers d'insertion pour des montées d'escalier Cité Tony Garnier	75 500 €	37 750 €	37 750 €		
8 ^{ème}	VRAC Lyon Métropole 11 rue Docteur Ollier 69100 Villeurbanne	Aménagement de La Maison Solidaire de l'Alimentation, un tiers-lieu alimentaire au cœur du quartier Langlet-Santy, situé au 83 avenue Paul Santy	107 000 €	20 000 €			20 000 €
8 ^{ème}	La maison de l'écologie populaire 17 rue Claude Violet 69008 Lyon	Aménagement et rénovation d'un local pour démarrer une activité de café associatif	39 386 €	15 000 €			15 000 €
8 ^{ème}	Blöffique Théâtre c/o La Rayonne, l'autre soie 24 rue Alfred de Musset 69100 Villeurbanne	Rêves des dessous d'ici: Accompagner les cheminements (ex: signalétiques, mobiliers...) dans l'espace public du quartier en lien avec le projet social et artistique « Rêves des dessous d'ici » autour de la construction d'un passé imaginaire avec les habitants dont ceux de la résidence Albert Laurent	10 500 €	10 500 €			10 500 €
Duchère	Grand Lyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Chantier insertion pour les paliers résidence Alizé (200, 201, 202, 203 et 204 rue Marcel Cerdan)	45 000 €	11 250 €	11 250 €		

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	<i>"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)</i>
Duchère	Grand Lyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Soutien à l'amélioration des logements occupés Lyon 9 Duchère	10 000 €	5 000 €	5 000 €		
Duchère	Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69003 Lyon	Projet d'occupation temporaire de la galette commerciale de la résidence le Château à la Duchère	74 556 €	15 000 €	15 000 €		
Vaise	PIMMS Vaise 2 place André Latarjet 69008 Lyon	Aménagement du lieu : financement du cabinet d'architecte et de l'atelier Emmaüs pour la conception des meubles en matériaux de réemploi	60 000 €	20 000 €			20 000 €
Duchère	AFEV 26 bis rue du Château Landon 75010 Paris	Acquisition d'ordinateurs portables, de matériels informatiques et d'équipements de bureaux pour l'installation du Tiers Lieux au sein de la résidence Plateau Sud de la SACVL	10 129 €	10 129 €			10 129 €
Duchère	Comité Protestant de la Duchère 309 av. Andreï Sakharov 69009 Lyon	Acquisition de licences de logiciels pour permettre aux écrivains publics de mieux accompagner les publics bénéficiaires	4 067 €	4 067 €			4 067 €
Total bailleurs sociaux et associations/ total par ligne de crédit impactée			980 527 €	448 231 €	338 535 €	- €	109 696 €

Subvention de fonctionnement

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	<i>LC 41783 (subventions de fonctionnement aux établissements publics)</i>
7 ^{ème} Gerland Cité Jardin	GrandLyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Accompagnement à l'entretien espaces verts sur-utilisés à la Cité Jardin	30 000 €	6 000 €
TOTAUX			30 000 €	6 000 €

Pour mémoire, le montant des subventions allouées en 2021 au titre du volet gestion sociale et urbaine de proximité, était de 377 626 euros en investissement et de 6 000 euros en fonctionnement.

En outre, le fonds de petits travaux de la Duchère représente une enveloppe de 40 000 euros afin de réaliser des travaux d'entretien, de mise en sécurité du mobilier urbain, d'aménagements de proximité sur les espaces extérieurs du quartier. Les travaux, réalisés par la direction des espaces verts, sont repérés lors des commissions cadre de vie « en marchant » qui associent les services, les bailleurs et les habitants.

Cette enveloppe est co-financée à hauteur de 20 000 euros par la Métropole de Lyon dans le cadre de la programmation Gestion Sociale et Urbaine de Proximité, sous forme d'une subvention à la Ville de Lyon.

Compte-tenu d'une erreur matérielle dans la convention d'investissement 2021-2024 avec GrandLyon Habitat, soumise au conseil municipal n° 2021/941 du 8 juillet 2021, transmise en préfecture du Rhône le 15 juillet 2021 et signée par les parties le 9 août 2021, un avenant à cette convention a été rédigé et vous est soumis en vue de corriger l'erreur relevée sur une des opérations.

Vu lesdites conventions ;

Vu les délibérations n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, n° 2021/584, n° 2021/666 du 25 et 26 mars 2021, n° 2021/941 du 8 juillet 2021 et n° 2022/1811 du 7 juillet 2022 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La programmation financière 2022 des actions spécifiques inscrites au titre du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon, et figurant dans les tableaux ci-dessus, est approuvée.
- 2- La convention mixte d'investissement avec GrandLyon Habitat, jointe en annexe à la présente délibération, est approuvée.
- 3- La convention mixte de fonctionnement avec GrandLyon Habitat, jointe en annexe à la présente délibération, est approuvée.
- 4- L'avenant n°1 à la convention d'investissement 2021-2024 avec GrandLyon Habitat est approuvé.
- 5- Les conventions d'investissement avec les Cités d'Or, l'AFEV, le Comité protestant de la Duchère, le Centre social Bonnefoi, Blöffique Théâtre, la Maison

de l'Ecologie Populaire, PIMMS Lyon Métropole, VRAC et Lyon Métropole Habitat, sont approuvées.

- 6- M. le Maire de Lyon est autorisé à solliciter une participation financière de 20 000 euros auprès de la Métropole pour le fonds de petits travaux de la Duchère et à signer la convention correspondante.
- 7- M. le Maire de Lyon est autorisé à signer les différentes conventions précitées.
- 8- Les dépenses en résultant, soit 6 000 euros en fonctionnement et conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, 448 231 euros en investissement, seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours de la Ville de Lyon, comme suit :
 - pour les dépenses de fonctionnement :
 - 6 000 euros sur la ligne de crédit 41783, nature 657381, fonction 420.
 - pour les dépenses d'investissement :
 - 448 231 €, nature 2324, fonction 428, opération 60034529, AP n°2021-2, programme 00001.
- 9- La recette Métropole sera encaissée sur la ligne de crédit 85274, nature 74758, fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET